

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 49
Pouvoirs	= 16
Nombre de voix	= 65
Excusés	= 08
Absents	= 26

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saulzais-le-Potier sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 21 mars 2024

Affichée le 21 mars 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Marilène MARTIN (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaud Cher), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Pascal COLLIN (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), André GASPAROUX (Préveranges), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Mireille CHARBY (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Roger DAGHER (Bruère-Allichamps) a donné pouvoir à Serge AUDONNET, Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Didier BRUGÈRE, Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Frédéric DURANT, Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel) a donné pouvoir à Anne-Marie FERRY, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Patrice BARRET, Hervé MONJOIN (Lignières) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Franck DAUMIN (Nozières) a donné pouvoir à Pascal COLLIN, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Gilles LAVEDRINE (Osmery) a donné pouvoir à Guy BERÇON, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique ROBLIN, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Sylvie SCHWAAB, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux) a donné pouvoir à Philippe AUZON,

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBRECQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bernard RONDELET (La Celle), François GAMBADA (Châteauneuf-sur-Cher), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Bruno MARECHAL (Levet), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Alexandre PLANCHER (Parnay), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidiailles), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Désignation de représentants pour le groupe de travail de définition du projet associatif de préfiguration du PNR

En vue de la création de l'association de préfiguration du PNR Sud Berry, il convient de **constituer un groupe de travail, de façon à préparer le projet associatif** (projet de statuts, règlement intérieur, fonctionnement, missions). Le **groupe de travail n'est pas une instance décisionnelle**, il prépare le projet qui sera discuté puis validé par les instances décisionnelles.

Ce groupe est constitué de sorte à garantir la représentativité des différents types de membres actifs prévus dans l'association (*communes, communautés, pays, département, région, chambres consulaires*) et des 2 départements Indre et Cher.

La composition du groupe est la suivante :

<i>Types de membres</i>	<i>nombre</i>
Syndicat du BSA	Le président et les 2 élus référents
Syndicat du PLCB	Le président et les 2 élus référents
Communes du Cher	2 représentants
Communes du PLCB	2 représentants
Communes du Val de Creuse	1 représentant
CDC du Cher	1 représentant
CDC de l'Indre	1 représentant
Département du Cher	1 représentant
Département Indre	1 représentant
Région Centre- val de Loire	1 représentant
Chambres consulaires du Cher	1 représentant
Chambres consulaires de l'Indre	1 représentant
	18 membres

Suite aux candidatures reçues au Pays et celles exprimées au cours de ce conseil, le Comité syndical **procède à la désignation des membres du groupe de travail qui représenteront le secteur du Pays Berry St-Amandois pour :**

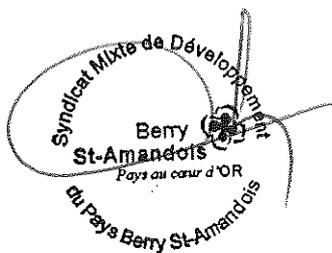
- **le syndicat de Pays :** le président Louis COSYNS et les 2 élus référents actuellement en charge du dossier : Maryse JACQUIN-SALOMON, vice-présidente, et Dominique ROBLIN, délégué référent auprès du président
- **les Communes (2 représentants) :** Patrice BARRET (Le Châtelet) et Michelle RIVET (Marçais)
- **les Communautés de Communes (1 représentant) :** Jean GIRAUD (CDC Berry Grand Sud).

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 04 avril 2024

Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20240404-02_697-CS040424-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>